

# Ensemble depuis 2001

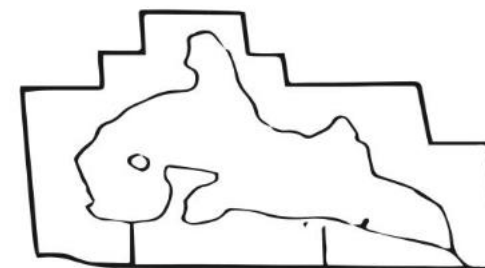
## Bilan d'un regroupement municipal

—  
un travail constant, une équité et un équilibre à préserver

Pascal Binet, maire  
Révisée 27 juin 2024



CORPORATION MUNICIPALE  
DU VILLAGE STE-ANNE-DU-LAC





Origines d'Adstock  
Bref portrait des anciennes municipalités  
Particularités de la nouvelle municipalité  
Enjeux vécus et actuels entourant le regroupement  
Solutions mises en place  
Avantages  
Recommandations



**CAPITALE DU PLEIN AIR  
ET DE LA VILLÉGIATURE**

*—  
dans Les Appalaches*

# Aux origines d'Adstock



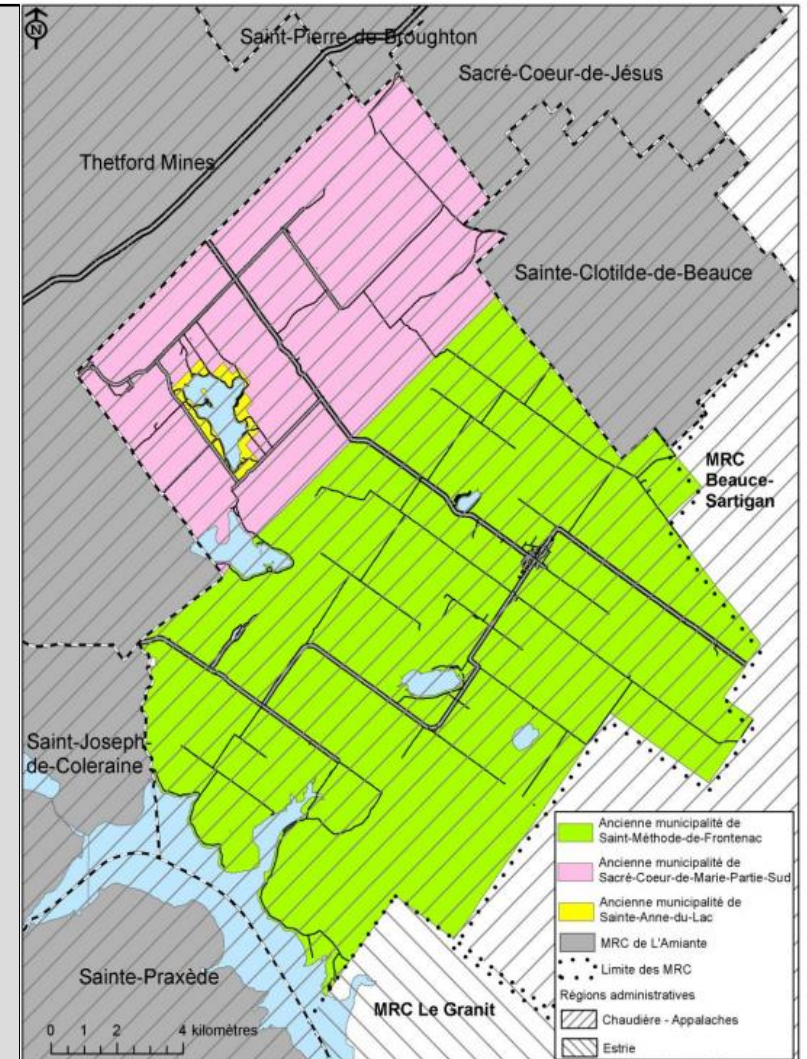
## Un regroupement volontaire et non une fusion

Initiée par le maire de l'époque Saint-Méthode en 1999, suite à une invitation de regrouper les forces entre municipalités voisines

Cela a mené à une étude d'un regroupement volontaire.

Adstock 1 est née en février 2001 avec Saint-Méthode et Sacré-Cœur-de-Marie

Adstock 2 est officialisée en octobre 2001, avec Sainte-Anne-du-Lac qui se retrouvait enclavée



# Portrait des anciennes municipalités

## **Sacré-Cœur-de-Marie (1871; 1875) en 2001 : 632 habitants**

- Municipalité caractérisée par l'agro-forestier
- Deux villages vivant la perte des services
- Enjeux de dévitalisation (due au déplacement de la route provinciale, de l'arrivée de la voie ferroviaire dans la ville voisine, exode des campagnes)
- Problématique liée au traitement des eaux usées

## **Saint-Méthode (1880; 1888) en 2001 : 1621 habitants**

- Municipalité diversifiée avec une offre de plusieurs services et la présence d'un parc industriel et d'entreprises florissantes dont la Boulangerie SM
- À cheval entre la Beauce et la région de Thetford
- Deux villages, présence de plusieurs lacs et attraits touristiques
- Principaux enjeux : étendue du territoire (beaucoup de rangs peu habités), stagnation dans le développement, infrastructures vieillissantes

## **Sainte-Anne-du-Lac (1942; 1949) en 2001 : 105 habitants**

- Municipalité riveraine (enclavée) et à caractère essentiellement saisonnier et estival
- Bénéficie des services des municipalités voisines
- Densément peuplée, grandes préoccupations liées à l'environnement





**1869**

Proclamation du canton d'Adstock et création de la mission de Saint-Méthode en 1880 (paroisse en 1893)

**1888**

Création de la Municipalité de la partie Nord du canton d'Adstock (prend le nom de Saint-Méthode d'Adstock et Saint-Méthode-de-Frontenac en 1945)

**1941**

Fondation de la paroisse de Saint-Antoine-Daniel

**1952**

Premières pistes de ski au mont Adstock

**1975**

Ouverture du premier 9 trous de golf au mont Adstock

**1995**

Création du parc industriel

**2014**

Création du Pôle récréotouristique du mont Adstock

**2021**

Annexion d'une partie du territoire de la Ville de Thetford au lac à la Truite

**1871**

Création de la mission de Sacré-Cœur-de-Marie (paroisse en 1889)

**1875**

Création de la Municipalité du canton de Thetford (devenue Thetford Nord en 1885) et changement de nom pour Sacré-Cœur-de-Marie-Partie-Sud (suite à la scission de Thetford Nord en 1909)

**1949**

Création de la mission et Sainte-Anne-du-Lac devient une municipalité distincte de Sacré-Cœur-de-Marie

**1987**

Fondation du Parc national de Frontenac

**2001**

Fondation de la Municipalité d'Adstock

**2015**

Début des activités du Pôle agroalimentaire des Appalaches



- 2001** Fondation de la Municipalité d'Adstock suite au regroupement des trois municipalités, Population 2 368 habitants.
- 2002** Première élection générale avec une première femme maire à la tête de la nouvelle Municipalité, Aménagement du bureau municipal dans la Caisse populaire de St-Méthode.
- 2003** Nouvelle signature de la Municipalité (logo), première convention collective.
- 2005** Lancement de L'Arrivage.
- 2007** Harmonisation de la réglementation (adoption du premier plan d'urbanisme).
- 2010** Construction du Complexe sportif Joseph et Mariette Faucher (remplace l'aréna construite en 1971).
- 2011** Population 2 643 habitants.
- 2014** Le Mont Adstock est décrété comme pôle récréotouristique; Inauguration du Centre intergénérationnel.
- 2015** Première citation historique de bâtiments patrimoniaux sur le territoire.
- 2016** Début du projet d'incubateur agroalimentaire, Travaux d'agrandissement du parc industriel, Prise en charge de tout le territoire par le Service de Sécurité incendie.
- 2021** Lancement des travaux du Domaine Escapad, Aménagement de deux places publiques, Annexion du lac à la Truite, section Thetford, Population 2965 habitants.
- 2023** Inaugurations du centre de transformation agroalimentaire et du nouveau chalet d'accueil au mont Adstock.
- 2024** Refonte du plan d'urbanisme et des règlements municipaux



CAPITALE DU PLEIN AIR  
ET DE LA VILLÉGIATURE  
dans Les Appalaches

## en un coup d'œil

Un large territoire qui s'étend sur 306 km<sup>2</sup>

Un milieu agricole et un paysage forestier (80% du territoire)

Quatre périmètres urbains distincts :

- Sacré-Cœur-de-Marie, Saint-Méthode, Saint-Daniel, Broughton Station (1/3)

Un parc industriel et des services de proximité dans chaque secteur

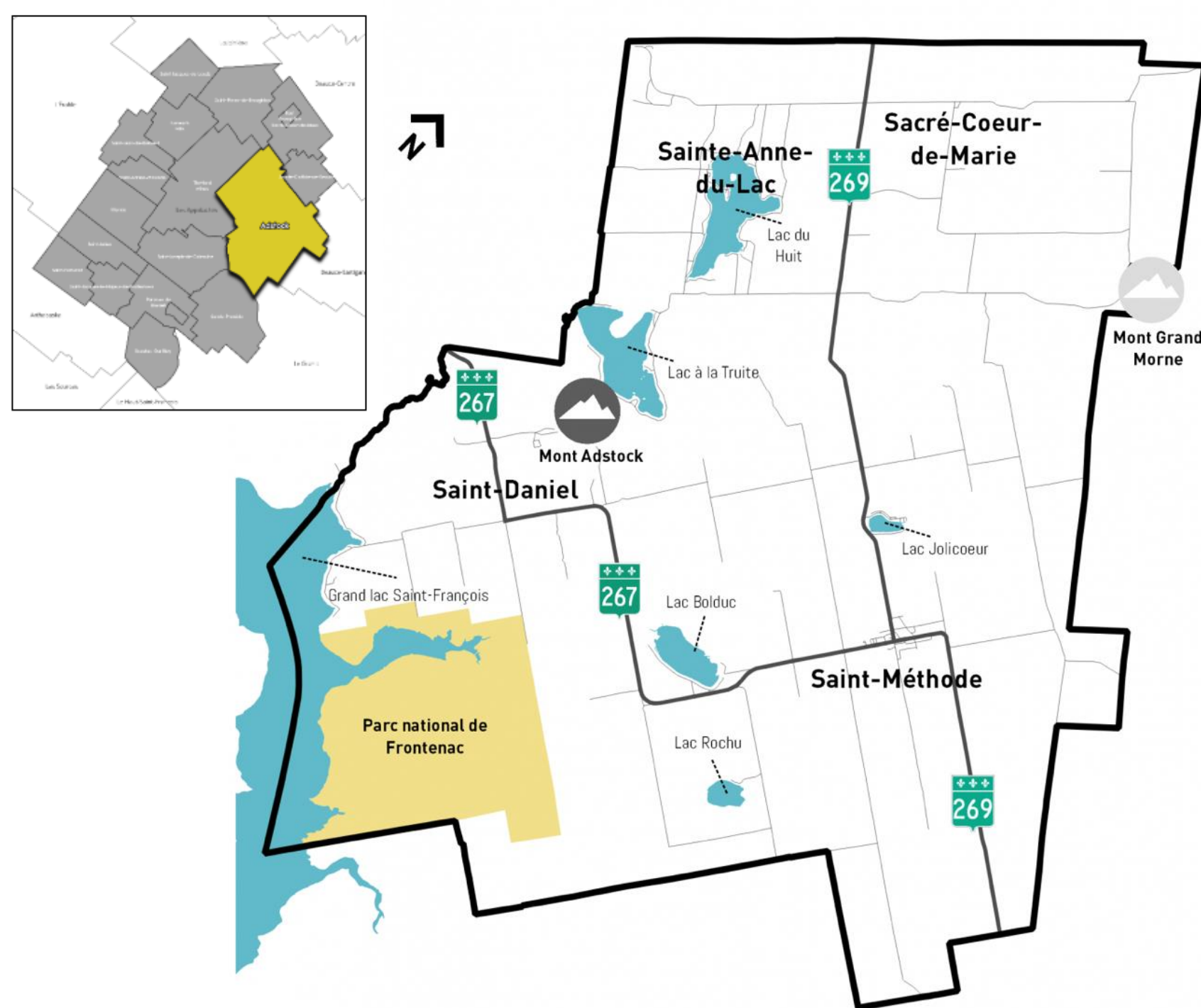
Six lacs et des communautés riveraines dynamiques :

- Grand lac Saint-François (1/5), Lac à la Truite, Lac du Huit, Lac Bolduc, Lac Jolicoeur, Lac Rochu.

Une population de 3102 habitants (en croissance de plus de 20% depuis 2001)

Une panoplie d'attrait à caractère extra régional :

- la station récréotouristique du mont Adstock, le mont Grand Morne, le Parc national de Frontenac.



# Particularités de la nouvelle Municipalité

- ❖ Une administration municipale composée d'une dizaine d'employés avec différentes expertises (gestionnaire, comptable, urbaniste, ingénieur, récréologue, technicienne juridique, etc.)
- ❖ Un réseau routier de plus de 200 km, trois réseaux d'aqueduc et d'égouts distincts
- ❖ Deux garages municipaux composée d'une équipe d'une dizaine d'employés à la voirie et aux travaux publics
- ❖ Une caserne incendie équipée de plusieurs équipements roulants avec une brigade composée d'une vingtaine de pompiers volontaires et formée pour le sauvetage hors-route, en forêt et nautique
- ❖ + 80 entreprises (principalement dans les secteurs manufacturier et agricole) et + 60 comités et organismes œuvrant dans divers champs d'activités (clubs sociaux, loisirs, embellissement, environnement, etc.)
- ❖ Un Complexe sportif qui abrite une aréna, un gymnase, une bibliothèque et deux salles communautaires, quatre autres salles communautaires, deux patinoires extérieures et cinq parcs et terrains de jeux
- ❖ Un parc industriel, deux incubateurs, une terre-école et un centre de transformation agroalimentaire, deux places publiques, une forêt nourricière
- ❖ Une station récréotouristique où se pratique le golf, la randonnée, le ski de fond et alpin, la raquette,
- ❖ Un parc national avec une plage publique, plusieurs sentiers en nature et terrains de camping et une centaine de km de sentiers de vélos, pédestres, quadistes et motoneiges sillonnant tout le territoire
- ❖ Deux écoles primaires, trois lieux de culte, un point de service CLSC, une résidence pour personnes autonomes, une garderie avec places subventionnées

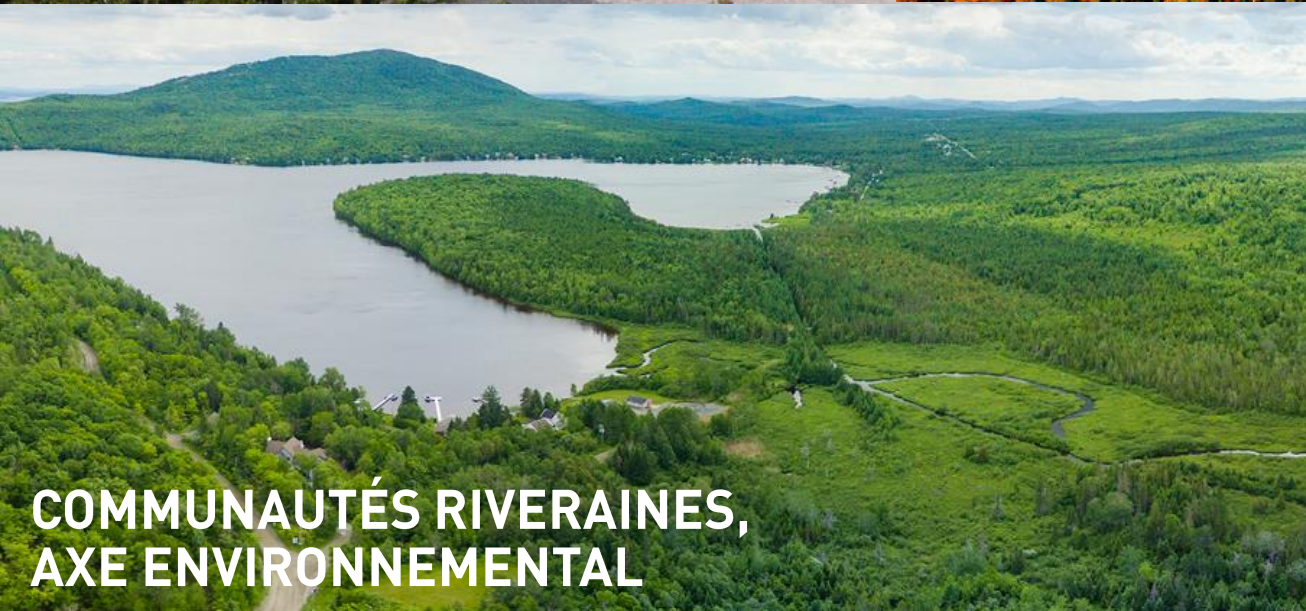


**SAINT-MÉTHODE,  
PÔLE INDUSTRIEL ET DE SERVICE**



**SAINT-DANIEL,  
PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE**

**SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE,  
PÔLE AGROALIMENTAIRE**



**COMMUNAUTÉS RIVERAINES,  
AXE ENVIRONNEMENTAL**



**MILIEU RURAL,  
PLAN PAYSAGE**



# Comparaison 2001-02/2022-23

## Sommaire des renseignements sur la municipalité

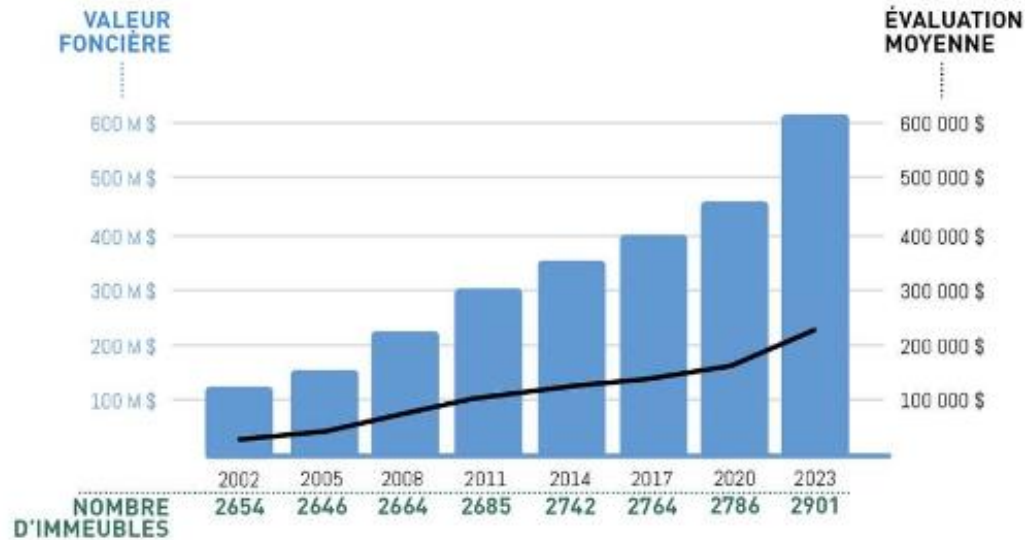
Données de 2022 :		Données de 2023 :	
Population	3 008	Population	3 073
Revenus de fonctionnement	6 377 371 \$	Richesse foncière uniformisée (RFU)	651 167 381 \$

## Sommaire des comparaisons avec différents groupes

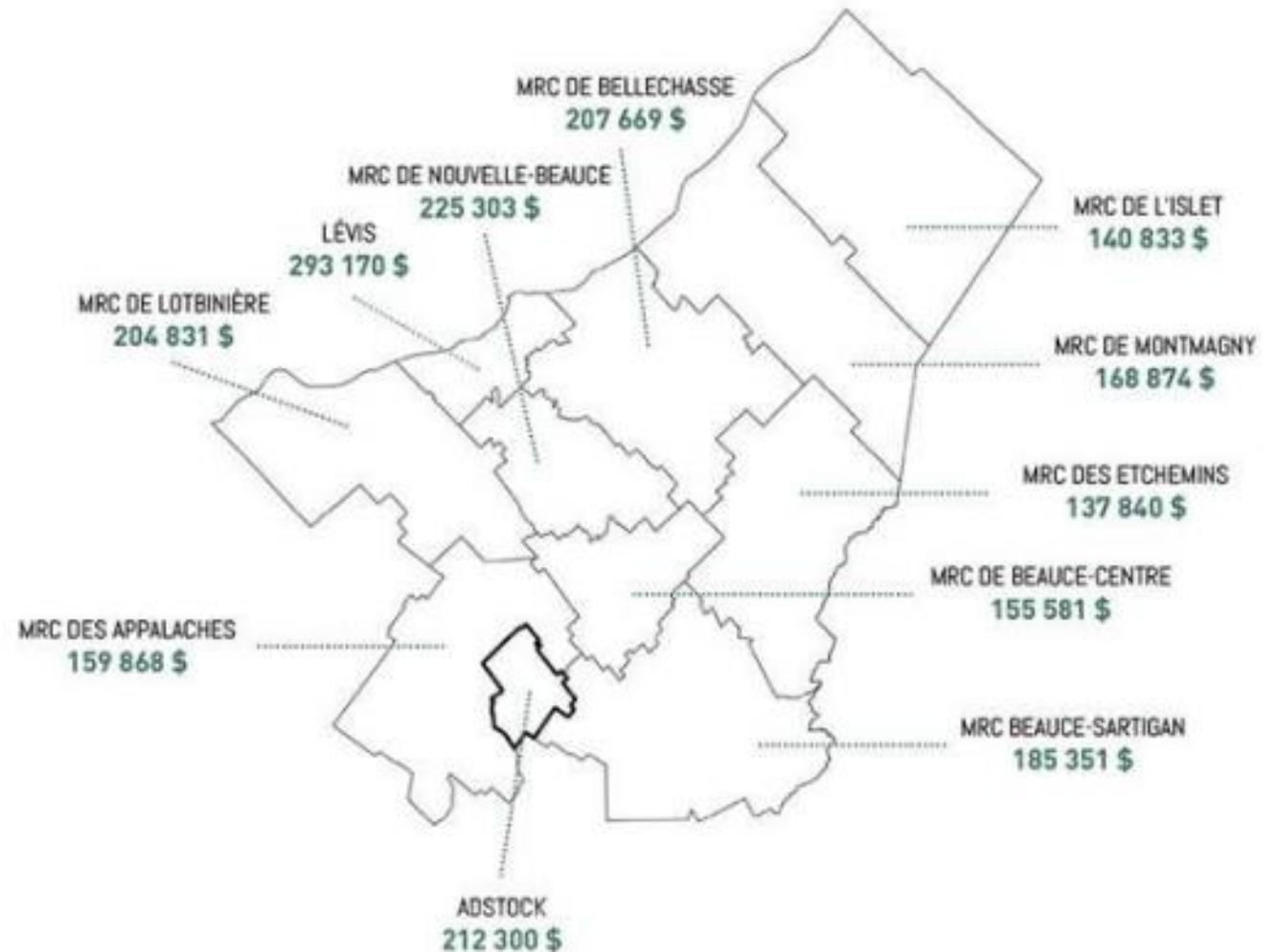
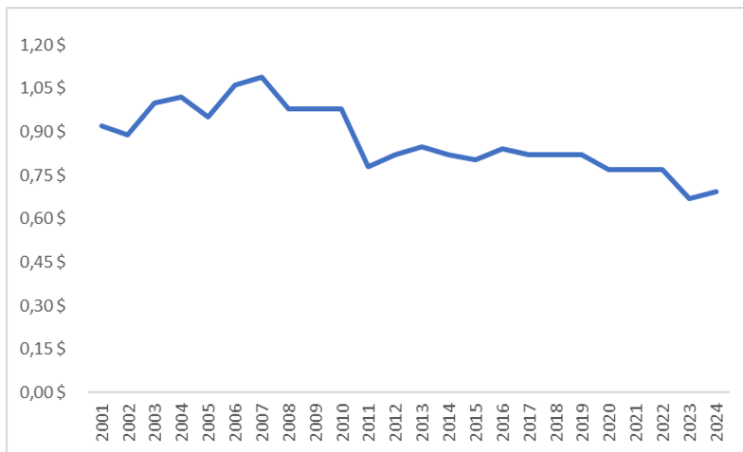
	Municipalité	Tout le Québec
<b>Données de 2022 :</b>		
Taxes de fonctionnement / Revenus de fonctionnement	77,08 %	59,95 %
Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenus de fonctionnement	19,35 %	20,38 %
Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	2,03 \$	2,02 \$
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation	3 588 \$	7 772 \$
T.G.T. uniformisé	0,9071 \$	0,8994 \$
Charge fiscale moyenne des logements	1 881 \$	2 242 \$

	En 2001-02 après 1 an	En 2022-23 après 20 ans
Population	2 360	3 073
Richesse foncière	129 196 500 \$	651 167 381 \$
Revenus de fonctionnement	2 209 142 \$	6 377 371 \$
Nombre d'employés	8	20

# Évolution de la valeur foncière

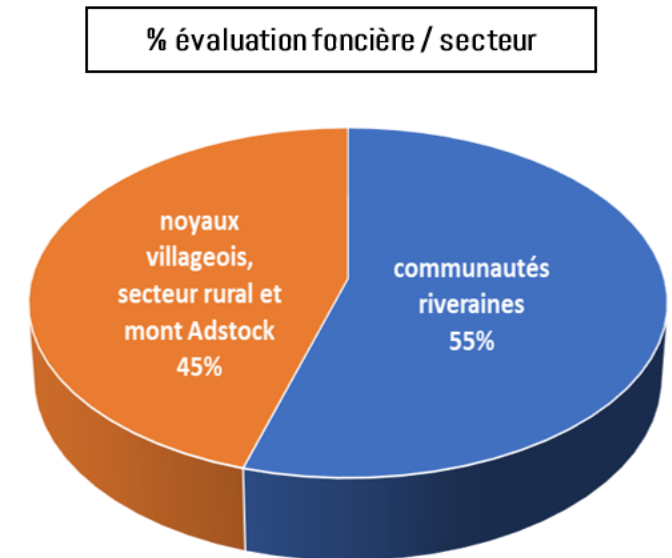


## ÉVOLUTION DU TAUX DE TAXATION DEPUIS 2001 (PAR TRANCHE DU 100\$ D'ÉVALUATION)



# Enjeux vécus (du début à suivant les dix premières années)

- Les questions de la dette, du taux de taxation et de la disparité de la croissance des évaluations lors des dépôts
  - Inquiétudes sur qui paie quoi (principe utilisateur payeur)
- Les particularités du territoire
  - des réalités villages VS lacs VS milieu rural avec des besoins différents
  - l'étendue du territoire et comment répondre à tous les besoins
  - la présence de bon nombre d'organismes avec la même mission
  - des pratiques opérationnelles à actualiser et réglementaires à harmoniser
- Un risque dans la représentation citoyenne
  - élus concentrés dans un seul secteur (le plus peuplé)
  - déficit démocratique à la MRC (problématique par rapport aux nombres de votes)
- Un manque de cohésion (tant sur le plan du développement que des opérations)
  - absence de vision d'ensemble et à long terme (pas de plan d'action établi de manière consensuelle)
  - difficultés entourant le vivre et le travail ensemble (guerres de clochers qui ont pris du temps à s'atténuer)
  - fort attachement aux anciennes identités locales
  - développement non coordonné (au gré des élections)
- Un rattrapage à faire au niveau des infrastructures
  - réseaux routiers, aqueduc et égout (étendus et tous distincts)
  - désuétude de certains équipements (dont le Service incendie et grand territoire à couvrir)
  - maintiendes acquis en loisirs dans les divers secteurs (dédoublément des équipements)



**+101 %**  
RICHESSE FONCIÈRE  
DEPUIS 10 ANS

## Facteurs internes

- Travail constant pour tenir compte des besoins des différents milieux de vie
  - le vivre ensemble demeure encore fragile (il ne faut pas baisser la garde)
- Complexité à gérer plusieurs milieux de vie (Adstock ne reconnaît pas un seul centre)
  - engendre plus de réflexion pour tenir compte des différences (tant sur le plan des opérations que des immobilisations)
  - exige plus de temps, plus de ressources humaines et financières
- Dédoublage des équipements et des infrastructures
  - entraîne des coûts mais absolument nécessaires pour la vitalité des milieux de vie
- Menace dans la perte des services de proximité dans les différents villages
- Réflexe de l'administration à simplifier et à centraliser (surtout dans le contexte actuel)

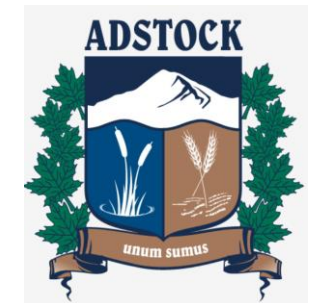
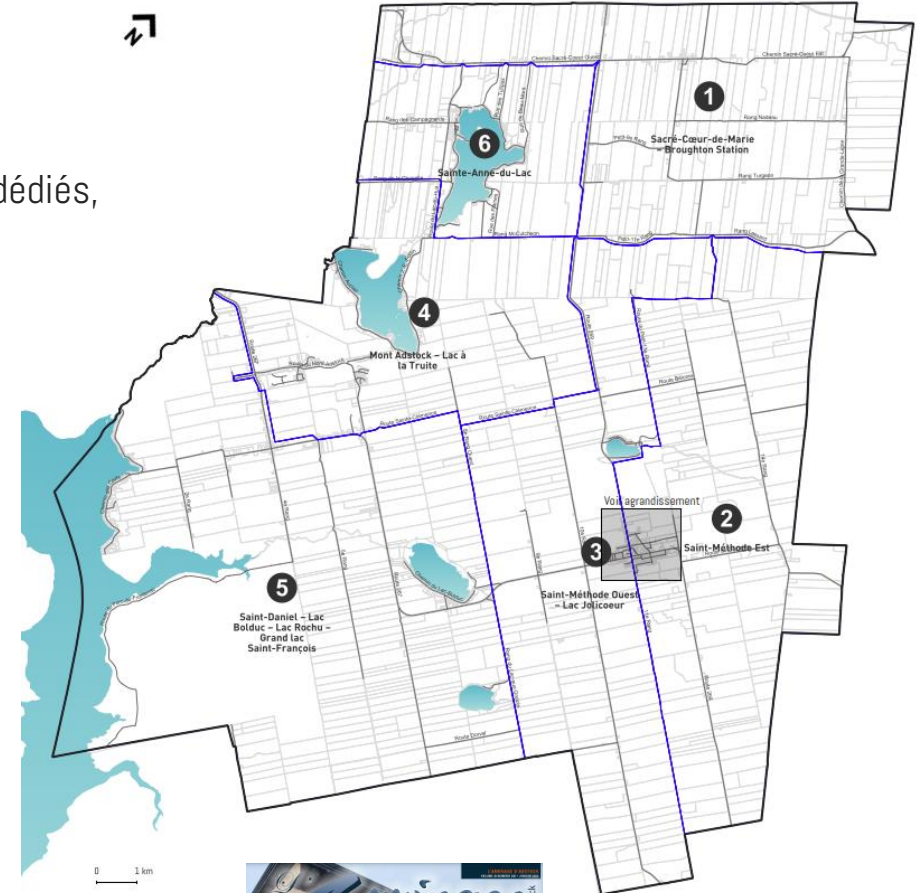
## Facteurs externes

- L'arrivée de nouveaux arrivants et le vieillissement de la population amènent une adaptation
  - résidents saisonniers qui s'installent en permanence exercent une pression sur les services existants
  - travailleurs étrangers demandent à adapter l'offre de services et l'ajout d'infrastructures
- Le contexte intergénérationnel
  - survie des comités et du bénévolat (manque de relève)
  - attentes plus grandes pour une diversification de l'offre de services et d'activités
- Le transfert des nouvelles responsabilités gouvernementales
- La pénurie de main-d'œuvre
- Les changements climatiques
- La préservation des plans d'eau
- La gestion des médias sociaux (critique, harcèlement, intimidation)

# Solutions mises en place

## informer, rassembler, mobiliser cohésion, adhésion, action

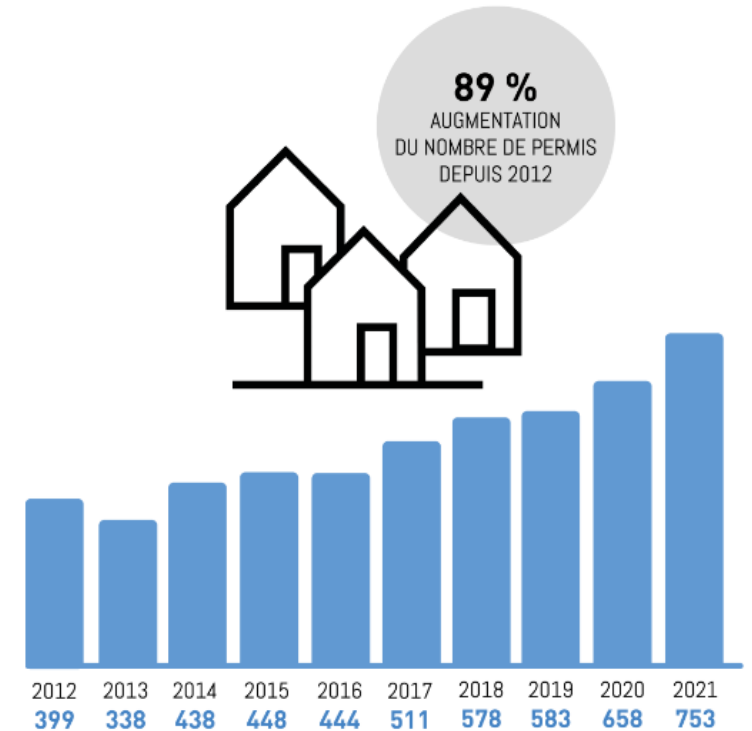
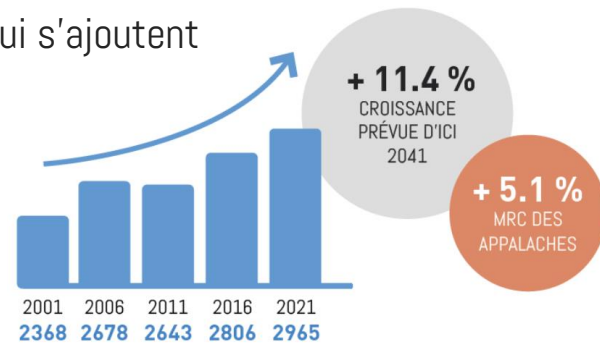
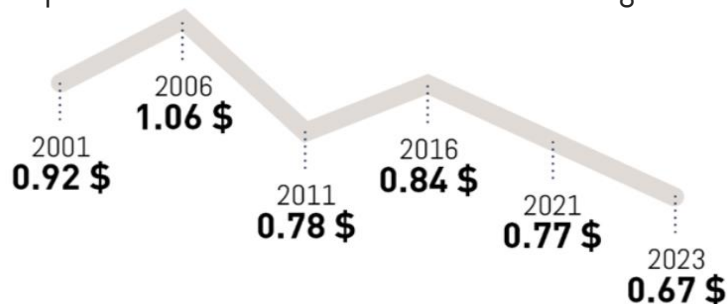
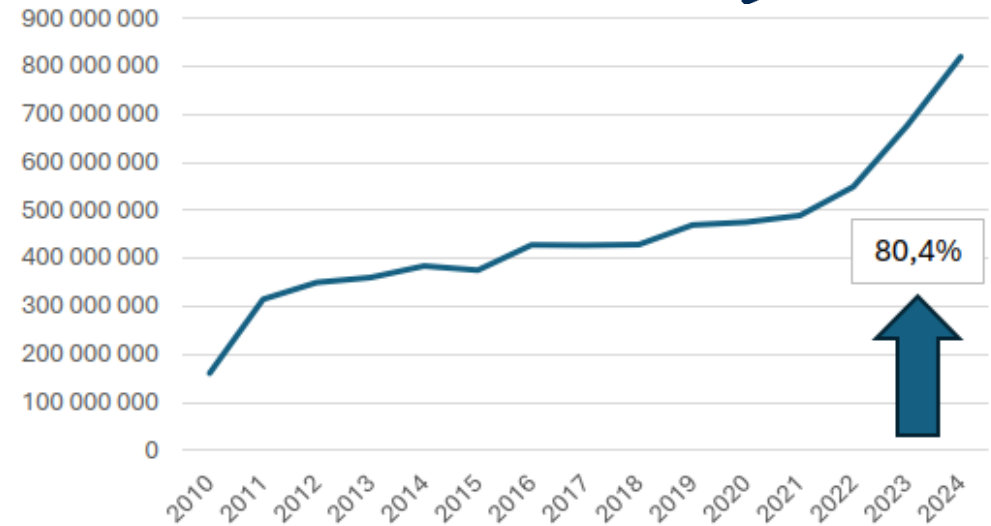
- Identifier et convenir de certaines garanties dans le décret (répartition de la dette, fonds dédiés, pratiques ou acquis à conserver dans le temps)
- Choisir un nouveau nom (élimine l'oppression du plus gros qui avale les autres)
- Éviter la centralisation des services municipaux en un seul endroit
- Structurer la Municipalité en districts électoraux
- Tenir les séances du conseil dans les différents secteurs
- Préserver et promouvoir l'identité de chaque secteur
- Miser sur les particularités et les forces de chaque secteur
- Élaborer une planification stratégique en impliquant les acteurs, intervenants et citoyens
- Adopter un plan d'action améliorant en parallèle les différents secteurs
- Répartir les investissements sur l'ensemble du territoire
- Organiser régulièrement des consultations publiques (assemblées citoyennes en présentiel et virtuel)
- Multiplier les plateformes d'information (L'Arrivage, site web, capsules)
- Revoir la méthode de taxation en utilisant notamment la tarification des services municipaux (nouveau depuis 2024, possibilité du taux varié comme solution)
- Créer des partages de services (coopération intermunicipale – ingénierie, environnement, incendie) pour être en mesure de veiller aux multiples besoins et responsabilités



# Avantages du regroupement

- Se doter d'une équipe diversifiée, avec expertise et de plus compétente
  - capacité d'embauche
  - employeur plus attractif
  - meilleure expertise et mieux rémunéré
- Disposer de plus de ressources financières
  - optimisation des processus
  - capacité budgétaire pour faire des projets
  - plus grand pouvoir d'emprunt
- S'ouvrir à de nouvelles opportunités
  - pour être plus attractif
  - pour développer le territoire
  - pour préserver et améliorer les services
  - pour faire face aux nombreuses obligations qui s'ajoutent

Valeurs au rôle (\$)



- ✓ Déterminer le type de regroupement souhaité
  - regroupement homogène ou hétérogène
  - modèle centralisé / décentralisé
  - fusion (un est annexé par l'autre) ou regroupement (les parties continuent « d'exister »)
  - harmonisation VS uniformisation
- ✓ Prendre le temps de s'entendre
  - sur le fonctionnement
  - sur le maintien de certains acquis
  - sur le partage actif/passif et des fonds à préserver
  - sur l'avenir des secteurs ou des parties
- ✓ Impliquer les citoyens et les acteurs de la communauté dans les réflexions aux différentes étapes
- ✓ Élaborer une planification stratégique
- ✓ Préserver l'identité des territoires regroupés
- ✓ Résister au réflexe persistant de la centralisation pour simplifier l'administration
- ✓ Demander au gouvernement d'adapter les programmes à long terme afin de maintenir les incitatifs financiers pour les municipalités regroupées (car elles sont pénalisées à long terme)
  - après 10 ans, les avantages disparaissent et des municipalités regroupées sont considérées comme des municipalités non-regroupées alors que des enjeux demeurent dans le temps
    - exemple : dans le calcul de la base de la TECQ, répartition des enveloppes régionales ou de redevances gouvernementales
- ✓ Analyser l'impact de la représentativité à la MRC avant d'officialiser un regroupement et exiger des modifications pour préserver le poids relatif (nombre de votes prévu au décret de la MRC)
  - lors de la création de la MRC, il existait un contexte, un nombre de municipalités, le tout a évolué et les statuts n'ont pas été révisés depuis (alors que le rôle des MRC continue de s'agrandir)



CAPITALE DU PLEIN AIR  
ET DE LA VILLÉGIATURE

dans Les Appalaches



418 422-2135



418 422-2134



[info@adstock.ca](mailto:info@adstock.ca)

---

35, rue Principale Ouest, Adstock (QC) G0N 1S0

**ADSTOCK.CA**